

# Le Sainte-Hélène



Briller par nos panoramas

Le 11 mai 2021

Année 9, no 3

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735

## SOMMAIRE :

Mot du Conseil municipal	p. 3	Nouvelles de la Bibliothèque	p. 8-9
Informations municipales	p. 4 à 6	Avis public	p. 10-11
La Grande journée des petits entrepreneurs	p. 7	Chronique Mieux connaître ses citoyens	p. 13-14
		Jardin collectif	p. 19



## DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST

lors de l'évènement « **SAMEDI VERT** » le 22 MAI prochain

dans le cadre de Mai, mois de l'arbre et des forêts  
de l'association forestière du sud du Québec

Le samedi 22 mai aura lieu la journée de distribution d'arbres et de compost au garage municipal. Grâce à un projet déposé par la Municipalité, des arbres sont offerts gracieusement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et le compost vient de Gaudreau Environnement qui redonne une partie du compostage que vous faites tout au long de l'année.

L'activité se tiendra en avant-midi, soit de 10 h à midi, au garage municipal de Sainte-Hélène-de-Chester situé au 365, rue Yves-Boissonneault.

Bienvenue à tous, surtout aux nouveaux résidents!

**APPORTEZ VOS CONTENANTS!**



# *Le Sainte-Hélène*

**Un outil  
promotionnel régional**

**Le calendrier des activités  
culturelles et sociales**

**Nous travaillons  
pour vous  
et avec vous.**

Prochaine parution :

**3e semaine de juin 2021**

**L'heure de tombée pour nous faire parvenir  
vos textes ou vos commentaires :**

**le 4 juin à midi.**

**Autant que possible, vos textes sont en police  
Garamond # 12.**

**En fichier Word ou Publisher, pas de fichier  
pdf ni excel SVP.**

[administration@sainte-helene-de-chester.ca](mailto:administration@sainte-helene-de-chester.ca)

Merci aux collaborateurs qui fournissent  
régulièrement ou occasionnellement des  
textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et  
Martine Lambert

Montage : Marie-Claude Vallée

## **Pensée du mois**

Heureux sont ceux qui prennent la  
vie jour après jour, se plaignent peu  
et ont de la gratitude pour les pe-  
tites choses de la vie.

Auteur : Marek Bernat



**Prochain versement de taxes  
municipales :**

**LE 11 JUIN 2021**

## **Heures d'ouverture du bureau municipal**

Lundi au jeudi : 8 h à midi et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

**\*Le port du couvre-visage est obligatoire  
lorsque vous vous présentez au bureau.**

## **Mot du Conseil municipal**

Chères citoyennes, chers citoyens,

Les jours cléments sont enfin arrivés. Ce qui nous permet de commencer les travaux de voirie puisque la période de restriction des charges de véhicules lourds s'est terminée le 30 avril dernier. Bien que chaque année le dégel affecte nos rangs, nous demandons votre indulgence et votre patience afin de nous permettre de remettre en état les parties affectées.

Le 19 avril dernier, nous avons procédé à l'ouverture des soumissions pour la mise en place de matériaux granulaires. Le contrat a été octroyé à Excavation Gagnon & Frères inc. pour une quantité estimée à environ 10 000 tonnes. De plus, le contrat de location de pelle et de camion 10 roues avec opérateurs a été octroyé à Excavation C. Lafrance & Fils. Cela permettra d'exécuter des travaux de reprofilage de fossés et le changement de ponceaux. Finalement, nous avons décidé de faire l'essai à nouveau du calcium liquide sur notre territoire pour sa facilité d'épandage considérant que nous n'avons pas l'équipement pour humidifier avant l'épandage de flocons pour optimiser son efficacité. Le contrat d'abat-poussière a donc été octroyé à Enviro Solutions Canada inc. Le travail s'effectuera en deux journées distinctes au mois de juin.

Plusieurs citoyens demandaient que le creusage des fossés soit exécuté dans le 3<sup>e</sup> Rang sur le tronçon appartenant au MTQ. Nous leur avons fait parvenir des lettres et des résolutions à quelques reprises pour répondre à votre demande. Nous avons reçu la confirmation au mois d'avril par celui-ci que le travail serait fait cette année soit du 3 mai au 11 juin selon les conditions climatiques ou les contraintes opérationnelles. Il est à noter que la circulation sera en alternance à l'aide de signaleurs et de feux de circulation. Soyez prudent!

Le conseil municipal

<p style="text-align: center;"><b>MUNICIPALITÉ DE SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER</b></p> <p style="text-align: center;">440, rue de l'Église Sainté-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 Téléphone : 819 382-2650 Télécopieur : 819 382-9933 courriel : municipalite@sainte-helene-de- chester.ca</p>	<p><b>Maire :</b> Lionel Fréchette <b>Directrice générale :</b> Chantal Baril <b>Adjointe administrative :</b> Marie-Claude Vallée</p>	<p><b>Administration municipale</b></p>
<p style="text-align: right;"><b><u>Conseillers et conseillères :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ André Thibodeau</li> <li>◆ Christian Massé</li> <li>◆ Isabelle Meunier</li> <li>◆ Catherine Belleau-Arsenault</li> <li>◆ Joël Lemieux-Gagné</li> <li>◆ Robert Allaire</li> </ul>		

# Informations municipales

## PONCEAUX À VENDRE

Nous avons présentement 5 ponceaux neufs à vendre.

GRANDEUR	QTÉ	PRIX UNITAIRE
18 pouces x 20 pieds	3	275 \$ chaque
30 pouces x 20 pieds	1	530 \$
36 pouces x 20 pieds	1	1 200 \$

Si cela vous intéresse, vous devez contacter la Municipalité au 819 382-2650. Premier arrivé, premier servi.

Les taxes sont incluses.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

**Les sacs en plastique pour la collecte des feuilles seront interdits dès l'automne 2021**



C'est bien connu, les sacs de plastique à usage unique sont amenés à disparaître. Dès l'automne 2021, l'utilisation des sacs plastiques pour la collecte des feuilles dans la MRC d'Arthabaska sera interdite. Cette initiative a pour objectif de réduire l'impact environnemental de la MRC d'Arthabaska en se conformant aux exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC)

**Pour y parvenir, nous encourageons donc les citoyens à opter pour l'une ou plusieurs de ces stratégies :**



- Utiliser son bac brun à matières organiques et/ou se rendre à l'Écocentre pour déposer les surplus de feuilles;
- Faire du feuillicyclage;
- Choisir des sacs en papier pour la collecte dédiée au surplus de feuilles mortes.

Source : Gesterra

## COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Nous vous demandons de déposer vos déchets volumineux la veille de la collecte seulement. **Pour en savoir plus sur les matières acceptées à l'Écocentre et celles dont certains frais s'appliquent, consultez le [www.groupegaudreau.com/ecocentre/](http://www.groupegaudreau.com/ecocentre/).**



**COLLECTE LE JEUDI 27 MAI**

Voici la liste sommaire des matières acceptées et refusées.



- Piscines hors terre, accessoires et pompes
- Réservoirs vides et non contaminés d'un maximum de 1 100 litres ou 250 gallons
- Branches d'arbres de moins d'un mètre (3 pieds) de long, attachés en paquets
- Souffleuses, tondeuses et taille-bordures (sans moteur)
- Cuisinières, laveuses, sécheuses et lave-vaisselles
- Matelas, sommiers et meubles



- Réfrigérateurs et congélateurs
- Climatiseurs, déshumidificateurs et thermopompes
- Toilettes, éviers, baignoires et douches
- Écrans de télévision et ordinateurs
- Rebus de construction (bois, briques, bardeaux d'asphalte, etc.)
- Pièces de voiture (non acceptées à l'Écocentre)



Certains articles refusés doivent être apportés à l'Écocentre. Des frais s'appliquent pour les débris de construction et les frigorifiques.

Les résidus domestiques dangereux (R.D.D.) pourront être récupérés lors de la journée Normand-Maurice, le 16 octobre 2021. Les R.D.D. comprennent entre autres le matériel informatique, la peinture, les ampoules fluo-compactes et tubes fluorescents, piles et batteries, peinture, bonbonnes de gaz comprimé, huile à moteur, etc. Pour la liste complète des articles R.D.D. ou des déchets volumineux, rendez-vous sur <https://gesterra.ca/citoyens/choisir-le-bon-bac>

Surtout, ne jetez pas vos déchets dans les fossés, l'environnement nous tient à cœur!

## REMERCIEMENTS



Le conseil municipal tient à remercier très sincèrement messieurs Martin Goselin, André Thibodeau ainsi qu'un donateur qui préfère garder l'anonymat pour leur implication et leur temps consacrés à la réparation de la zamboni, et ce gracieusement.

Nous vous en sommes très reconnaissants.

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL : LE MARDI 1<sup>er</sup> JUIN

Étant donné les mesures de sécurité dans le contexte de la pandémie, les séances du conseil continuent de se dérouler en huis clos. Cependant, l'ordre du jour se trouve sur le site internet au [www.sainte-helene-de-chester.ca](http://www.sainte-helene-de-chester.ca) le jour même du conseil, et les enregistrements des séances s'y retrouvent aussi. Si vous avez des questions qui s'adressent au conseil, veuillez nous les communiquer au plus tard à 16 h le jour du conseil par courriel à l'adresse [municipalite@sainte-helene-de-chester.ca](mailto:municipalite@sainte-helene-de-chester.ca) ou par téléphone au 819 382-2650. Merci.

### À VENDRE PAR LA MUNICIPALITÉ

#### Rétrocaveuse (pépine)

de marque Case 680, 1989, 4 x 4

Prix : 11 500 \$



Pour info : 819 382-2650



#### Débroussailleuse

Fabriqué par Fabrifor inc.

Prix : 13 500 \$



Pour info : 819 382-2650



**Québec.ca** | Site officiel du  
gouvernement du Québec

Les contenus sur l'information foncière sont maintenant sur Québec.ca.

En effet, vous pouvez trouver une foule de renseignements utiles que ce soit pour l'achat ou la vente d'une propriété ou sur l'utilisation d'outils comme le Registre foncier du Québec ou Infotot.

D'autres sujets sont aussi présents, tels que : la culture, l'éducation, les finances, la justice, etc.



## MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS DE STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

Centre sportif Aciers Solider (aréna)

5 juin 2021 de 9h à 12h

Dans le cadre de la grande journée des petits entrepreneurs, un marché public se tiendra à Ste-Hélène-de-Chester le 5 juin prochain. Notre marché des petits entrepreneurs mettra en valeur les jeunes de la municipalité et des environs. Il nous semble primordial de valoriser l'entrepreneuriat et la créativité de nos enfants. Bien entendu, le marché se tiendra dans le respect des normes sanitaires en vigueur en date du 5 juin 2021.

**Déjà 16 petites entreprises inscrites et il est encore temps pour les jeunes de s'inscrire à notre marché. Nous leur réservons des surprises et prix de participation. Et vous futurs clients, nous vous attendons en grand nombre !**

Venez profiter d'un marché festif grâce à l'enthousiasme des enfants et à la présence du musicien accordéoniste Luzzio Altobelli qui sera sur place. Prévoyez votre argent pour acheter plantes d'intérieur, plants pour le jardin, hôtels à insectes, savons artisanaux, sucreries, pâtisseries, biscuits pour chien, cartes, carnets, artisanat, etc...

**Pour s'inscrire, se rendre au [www.petitsentrepreneurs.ca](http://www.petitsentrepreneurs.ca) s'inscrire et sélectionner le Marché des petits entrepreneurs de Ste-Hélène-de-Chester. Ouvert aux jeunes de 5 à 17 ans !**

Viviane Yelle et Julien Fournier

Organisateurs du marché des petits entrepreneurs de Ste-Hélène-de-Chester  
(819) 382-2153

[vivi\\_yelle@hotmail.com](mailto:vivi_yelle@hotmail.com), [fournier.julien@cegepvicto.ca](mailto:fournier.julien@cegepvicto.ca)

Facebook : Marché des petits entrepreneurs de Ste Helene de Chester

Nos généreux partenaires locaux :

La municipalité de Ste-Hélène-de-Chester, Aciers Solider, gouttières Champoux, Transport Piché, Plomberie J Vachon, Progression Live, Centre Optique des Bois-Francis, Verger des Bois-Francis, Fruits D'Or, Boulangerie Lemieux, Fromagerie Saputo.



Merci à nos partenaires principaux !

LES COOPS  
DE L'INFORMATION

Fondation  
famille  
Lemaire

Desjardins

TACT  
WebSelf.net

pitch  
on air  
TOAST



### *Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester*

Avec le printemps, on assiste au réveil de la nature. La lecture d'un bon livre, au soleil ou à l'ombre, quelle sensation de bien-être!

## Horaire de la bibliothèque

Nous sommes très heureux de vous annoncer que votre bibliothèque restera ouverte tout l'été sauf pendant la période de vacances de la construction. Elle ne sera fermée que du 17 juillet au 2 août 2021. Voici notre horaire régulier :

- Ouvert tous les dimanches de 10 h 00 à midi
- Ouvert tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

Les mesures sanitaires COVID demeurent en place :

- Accès libre aux collections avec distanciation physique
- Service de prêts et retours de documents avec distanciation physique
- Services en ligne
- Accès au mobilier collectif avec distanciation physique
- Postes libre-service ouverts avec distanciation physique et désinfection

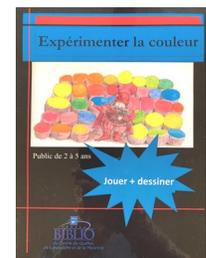
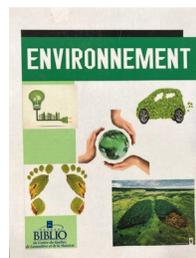
## Échange Réseau BIBLIO

La semaine dernière, nous avons procédé à l'échange de livres avec le Réseau BIBLIO CQLM. Nous vous offrons donc plus de 700 nouveaux titres : romans, documentaires adultes, romans jeunesse, albums, documentaires jeunes et bandes dessinées.

## Expositions

Nous vous offrons aussi 3 expositions thématiques :

- L'environnement (adultes et ado)
- La tête dans les nuages (jeunes)
- Expérimenter la couleur (jeunes)



Les préoccupations pour l'environnement étant très contemporaines, vous apprécierez sûrement ce regroupement de lecture qui traite de « Mère Nature » et de ses enfants. Les plus jeunes pourront rêver « La tête dans les nuages » tout en expérimentant des jeux de couleur.

## Films – Livres audio

Les films, séries et émissions TV de toutes sortes sont de plus en plus disponibles sur les réseaux internet. Devant le peu d'intérêt et une très faible utilisation de notre vidéothèque, nous avons retiré tous les films - DVD

de nos étagères. Ce rayon est dorénavant occupé par les romans jeunesse.

Cependant, nous continuons de vous offrir nos disques audio. Que soit pour l'écoute d'un roman, d'un documentaire ou d'un « cours de langue », ce médium est très pratique. 25 albums sont disponibles pour prêt.

## Club de lecture TD – Joue le jeu!

**Club  
de lecture  
d'été  
TD**

Oyé! Oyé! Les jeunes. Cet été, le Club de lecture vous promet beaucoup d'actions et de plaisirs. Nous travaillons présentement à vous concocter une programmation des plus agréables. Un sentier des contes, ça vous intéresse? Et bien d'autres surprises!

Nous dévoilerons la programmation complète au « Marché des petits entrepreneurs de Sainte-Hélène-de-Chester » qui se tiendra dans le Centre sportif Aciers Solider le samedi 5 juin de 9 h à midi. Viens t'inscrire à notre kiosque « Biblio – Club de lecture ». Tous les jeunes qui s'inscrivent auront droit à une participation gratuite au tirage du « grand prix » du Club de lecture (tirage qui aura lieu à l'activité de clôture, fin août). Noémie et Olivier ont bien hâte de jouer le jeu avec toi cet été!

## Une naissance - un livre

Afin d'encourager l'abonnement des enfants à la bibliothèque dès leur plus jeune âge, le Réseau BIBLIO CQLM offre gracieusement la trousse du parfait bébé-lecteur dans le cadre du programme *Une naissance un livre*. Cette trousse contient différents outils pour animer la lecture auprès des enfants et stimuler leur intérêt pour le livre.



Entièrement gratuit, le programme *Une naissance un livre* vise à favoriser la lecture dès le plus jeune âge et à encourager la fréquentation de la bibliothèque en famille. Il met en valeur les auteurs d'ici, positionne le livre comme un jouet riche pour développer les connaissances des tout-petits, en plus de garantir l'accès à toutes les ressources disponibles dans les bibliothèques publiques. Alors nouveaux ou futurs parents, contactez-nous et il nous fera plaisir de vous commander votre trousse.

## Osez lire – Mon magazine



Le 3<sup>e</sup> édition du magazine est maintenant publiée sur [biblietcie.ca](http://biblietcie.ca).

Vous y découvrirez :

- Une entrevue exclusive avec l'humoriste, comédien et animateur Pierre Hébert;
- Trois portraits de bibliothèque : Notre-Dame-de-Ham, Saint-Norbert, Saint-Édouard-de-Maskinongé;
- Les 28 nouvelles chutes à livres pour les bibliothèques publiques de 28 municipalités rurales;
- Apprenez comment réserver vos documents en ligne;
- Découvrez le nouveau jeu interactif Cochlea Team.

Vos commentaires et suggestions sont toujours bienvenus. Bon printemps!

Les bénévoles : Martine Lambert, Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Olivier Lecomte et Yvan Ouellette  
[biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca) ou 819 382-2650



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

## **AVIS PUBLIC**

### **AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

**Second projet de règlement numéro 329-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 concernant la modification des superficies maximales des garages reliés à un usage résidentiel et de diverses dispositions**

**AVIS** est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la consultation écrite qui s'est déroulée du 23 mars 2021 au 6 avril 2021, le conseil a adopté, le 7 avril 2021, le second projet de règlement numéro 329-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 concernant la modification des superficies maximales des garages reliés à un usage résidentiel et de diverses dispositions.
2. L'objet du projet de règlement vise à adopter certaines modifications au Règlement de zonage numéro 215-2008, lesquelles sont énumérées ci-après :
  - a) Limiter le nombre maximal de bâtiments accessoires à trois (3) pour un terrain résidentiel situé dans un périmètre urbain et à quatre (4) lorsque situé à l'extérieur du périmètre urbain;
  - b) Augmenter la hauteur maximale d'une porte de garage à 3 mètres au lieu de 2,5 mètres et y ajouter une largeur minimale de 2,4 mètres;
  - c) Réduire la superficie maximale d'un garage détaché situé dans un périmètre urbain à 90 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal au lieu de 140 %;
  - d) Ajuster la superficie maximale d'un garage détaché situé à l'extérieur d'un périmètre urbain à 140 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal;
  - e) Réduire la superficie maximale d'un garage attaché à 90 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal au lieu de 140 %;
3. Les dispositions mentionnées aux articles 2 a), 2 c), 2 d) et 2 e) peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et les zones contiguës sont les suivantes :
  - Aux points 2 a), 2 c), 2 d) et 2 e) : l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées aux heures ordinaires de bureau.

4. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture de bureau.
5. Pour être valide, toute demande doit:
  - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
  - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
  - Être reçue au bureau de la municipalité, au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester au plus tard le 25 mai, de la façon suivante :
    - ◆ En le remettant directement à la réception du bureau municipal;
    - ◆ En le déposant dans la boîte à dépôt extérieure située près de l'entrée du bureau municipal;
    - ◆ En l'envoyant à l'adresse courriel suivante : [municipalite@sainte-helene-de-chester.ca](mailto:municipalite@sainte-helene-de-chester.ca).
6. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Une copie du second projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité situé au 440, rue de l'Église le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 17 h. Une copie dudit projet de règlement peut également être obtenue sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

**DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 11<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2021.**

Chantal Baril  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCIS

**Ensemble et  
AUTREMENT!**

Présente



**Diabète  
Bois-Francis**

**Diabète Bois-Francis**

Organisme offrant des services et des activités  
pour les personnes diabétiques et leurs proches.

- ▶ Informer.
- ▶ Sensibiliser et prévenir.
- ▶ Former.
- ▶ Cours « Le diabète » et visite guidée à l'épicerie.
- ▶ Cours de cuisine.
- ▶ Cours de mise en forme et d'aquaforme.
- ▶ Ateliers sur l'alimentation.
- ▶ Soirées-conférences.
- ▶ Activités jeunesse (type 1).

59, rue Monfette, bureau 213,  
Victoriaville (QC) G6P 1J8  
819 795-3360

Courriel: [diabete.boisfrancis@cdcbf.qc.ca](mailto:diabete.boisfrancis@cdcbf.qc.ca)

Visitez notre site Internet au :  
[www.diabeteboisfrancis.ca](http://www.diabeteboisfrancis.ca)



## INSPECTEUR EN BÂTIMENT



### IMPORTANT :

En raison du COVID-19 j'effectue du télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Notez que pour le moment, les rendez-vous seront que téléphoniques.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse [permis@sainte-helene-de-chester.ca](mailto:permis@sainte-helene-de-chester.ca). Il est aussi possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais vus les circonstances exceptionnelles.

Merci.

Vincent Roy  
Inspecteur en bâtiment et en environnement



**Vous souhaitez mettre une  
petite annonce sur notre  
babillard?**

Envoyez-nous votre texte, avec ou sans photos, à l'adresse [administration@sainte-helene-de-chester.ca](mailto:administration@sainte-helene-de-chester.ca) ou téléphonez-nous au 819 382-2650.

**GERVAISE ALLAIRE ET CLÉMENT LAFRANCE :****Tisser la communauté une maille à la fois**

*Nous pensons que des personnes formidables, qui ont des histoires fascinantes à conter, habitent notre village. Nous avons décidé d'aller à la rencontre de ces personnes pour mieux les connaître. Nous rédigerons cette année 8 chroniques qui les présentent en faisant ressortir un aspect déterminant de leur vécu en lien avec l'histoire de Ste-Hélène.*

*Si vous avez des rencontres à nous proposer pour nos prochaines chroniques, merci de communiquer avec nous au 819 382-2153 ou par courriel à [fournier.julien@cegepvicto.ca](mailto:fournier.julien@cegepvicto.ca) ou [viviane.yelle@gmail.com](mailto:viviane.yelle@gmail.com)*



Julien Fournier



Viviane Yelle

Oubliez les sites de rencontre, applications et autres méthodes à la mode pour rencontrer l'âme sœur. Il fut un temps, pas si lointain, où l'église était au cœur de la vie du village et bien souvent des affaires de cœur. C'est après une messe à Ste-Hélène-de-Chester que Gervaise Allaire et Clément Lafrance se sont rencontrés pour la première fois. Cette semaine, nous avons eu le bonheur de nous entretenir avec ce couple remarquable. Masqués, assis pour la première fois ensemble autour d'une table, nous en avons appris un peu plus sur eux, sur leur engagement dans la communauté et sur la force de la famille. Tout au long de notre entretien, Gervaise et Clément s'accordent la parole, s'écoutent et se taquinent dans une alternance parfaitement équilibrée par les années de vie commune. À la tête d'une grande entreprise familiale d'excavation et d'une famille de 5 enfants, 14 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants, ils savent compter et aussi donner sans compter.

Cinquième d'une famille de 15 enfants, Gervaise Allaire nous ramène aux souvenirs heureux de son enfance et de sa jeunesse dans le rang 1 de Ste-Hélène. On l'imagine bien, éclairée au fanal, suivre son père le soir et couper des navets pour donner aux animaux. Préférant la cabane à sucre et la ferme aux tâches de la maison, travaillante, déterminée et fonceuse, voilà comment nous la voyons. La vie n'était probablement pas toujours facile dans le rang 1 en ces temps, mais c'est avec douceur et un brin de nostalgie que Gervaise nous relate cette époque. Scolarisée à l'école de rang jusqu'en 9<sup>e</sup> année, une 10<sup>e</sup> année à St-Ferdinand

permet à Gervaise de se détacher tranquillement du nid familial pour ensuite étudier 2 ans à Victoriaville dans le but d'obtenir le brevet C d'enseignement. À 17 ans, diplôme en poche, elle devient l'institutrice de l'école du rang 1 où elle a elle-même étudié. Elle y enseigne pendant 4 ans à une classe entièrement composée de jeunes de la grande famille Allaire.

*Gervaise alors jeune enseignante*

Les soirées du bon vieux temps sont populaires au village et on danse les quadrilles dans la classe de Gervaise. Si bien qu'un groupe de Ste-Hélène est même sélectionné pour participer à la populaire émission télévisée le Palmarès de quadrilles!

*Les 12 élèves de l'école du rang 1*

Gervaise évoque avec un regret attendri la beauté de ses mois de mai comme jeune enseignante. Pendant tout le mois de Marie, les familles des environs se rendent au crépuscule du soir à la petite école pour réciter le chapelet et entonner des cantiques à la vierge, sous la lumière tamisée et vacillante des quelques lampions allumés pour l'occasion.

Suite page suivante

Suite

De son côté, Clément naît dans la maison qu'il habite toujours aujourd'hui, au coin du rang 4 et de la route Lafrance. Son enfance est bercée par l'agitation réconfortante d'une maisonnée bien remplie, alors que cohabitent ensemble son grand-père, sa grand-mère, ses parents ainsi que 6 enfants. Le petit Clément fréquente l'école de rang qui se trouve à quelques jets de pierre de la demeure familiale, juste avant la côte. Son père, Alfred, est propriétaire d'un camion et doit souvent s'absenter pour transporter du gravier ou du bois de corde. Ce faisant, c'est avec son grand-père Napoléon que Clément développe l'amour du travail sur la terre, le plus jeune abat les arbres et son aïeul les ébranche à la hache. C'est également très tôt que Clément se familiarise avec l'univers des camions, lui qui, à cette époque, n'est pas encore conscient de l'importance de cet apprentissage pour la suite de sa carrière: « J'ai commencé à chauffer les camions et je n'étais même pas assez fort pour charrier les bidons de lait. J'avais 13 ans environ. »

En 1963 Clément manifeste son intérêt à « prendre les chemins d'hiver » à Ste-Hélène. Cet engagement témoigne de son attachement à notre territoire et de sa grande sollicitude. La rigueur des hivers et la surabondance de côtes font en sorte que personne ne veut déneiger ici : « Tout le monde disait que c'était trop difficile de déneiger à Ste-Hélène, mais moi j'aimais pas entendre ça, j'aimais ma place... J'avais pour mon dire qu'il y avait d'autres côtes ailleurs. Quand j'ai pris les chemins, je les ai pris pour les lever, pis je les ai levés ». C'est ainsi qu'il achète la machinerie nécessaire et sillonne pendant 24 hivers les rangs sinueux et pentus du village et poursuit du côté de St-Norbert pendant 16 autres années. « On se connaissait tous. Si quelqu'un m'appelait la nuit, je me levais pis j'y allais. Y fera le temps que tu voudras! » Clément relate avec passion la fois où, afin de frayer d'urgence un chemin dans le blizzard, ils avaient formé un convoi de deux déneigeuses et un souffleur pour conduire à l'hôpital Monsieur Morin qui s'était coupé les doigts.

On reconnaît bien le leadership de Gervaise lorsqu'elle nous parle de son passage au sein des Fermières de Ste-Hélène. Peu de temps après son arrivée à la présidence du groupe et après un recrutement fructueux, les Fermières comptent 25 membres. Les

travaux manuels ne sont pas étrangers à Gervaise car dans sa jeunesse, elle cousait des vêtements pour la famille. Bien sûr au sein des Fermières, on tisse, on coud, on surpique, on cuisine, on expose, mais aussi on s'implique. Tissées serrées, ces femmes contribuent pendant plusieurs années à préserver le tissu social du village.

En 1973, le dynamique curé Rousseau cherche un moyen de renflouer les coffres de la Fabrique. Gervaise et Clément, qui ont « toujours aimé organiser des affaires », ont l'idée de mettre sur pieds des tirs de chevaux à l'arrière de l'ancienne école. Ils se font aider au départ par M. Yves Boissonneault, propriétaire du magasin général, qui leur fait de la publicité en parlant de l'événement abondamment. Dès la première édition, le Festival du cheval obtient un vif succès. La journée débute par une messe western et l'église est pleine à craquer. Après un dîner à la cantine suivent les tirs de chevaux. Pour souper, les fermières cuisinent un repas de dinde pour 400 personnes! Le solide et complémentaire duo de Gervaise et Clément mène si bien l'entreprise qu'après la 12<sup>e</sup> édition au 125<sup>e</sup> du village, le concept de Festival du cheval est exporté à Victoriaville puis à Princeville où l'événement attire encore des foules année après année. « Faut croire qu'on a eu une idée qui était correcte! »



Lorsqu'on questionne Gervaise et Clément sur une prochaine retraite, la réponse est claire. Ils resteront à Ste-Hélène et contribueront à l'entreprise familiale le plus longtemps possible. Véritables sculpteurs de paysages, quatre générations de Lafrance façonnent notre territoire maniant la pelle mécanique avec la précision des grands maîtres. Nous envions les rassemblements et les événements relatés par Gervaise et Clément. Verrons-nous renaître un tel sentiment d'appartenance dans notre municipalité? Il n'en tient qu'à nous!



## DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

7 AVRIL 2021

Lors de la séance du conseil qui a eu lieu le 7 avril dernier, nous avons eu la présentation des états financiers de l'exercice 2020 par notre comptable, madame Josée Laflamme, de la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc.

Nous avons déposé le sommaire des états financiers sur le site Internet de la municipalité au <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/custom/sommaire2020.pdf>. Puisque nous savons que c'est important pour vous la santé financière de la municipalité et que votre intérêt se porte surtout à ce sujet, nous voulons vous donner de l'information quant au surplus accumulé que la municipalité a eu à la fin de l'exercice financier 2020.

Nous avons eu un excédent de fonctionnements de 208 284 \$ pour l'exercice 2020. Tout d'abord, il faut savoir que ce surplus a été réalisé par le fait que nous avons reçu une subvention des deux paliers du gouvernement en raison de la COVID-19. Ensuite, nous avons eu entre autres un montant de plus sur le programme d'amélioration d'entretien routier local, et une augmentation des droits de mutation. Bien entendu, nous avons eu moins de charges qui s'expliquent par une diminution de la masse salariale, des subventions pour lesquelles nous avons prévu des montants à déboursier qui ne nous ont pas été accordés, etc. Nous pouvons dire que pratiquement dans tous les secteurs de la municipalité nous avons eu des dépenses moindres que celles budgétées étant donné que nous ne savions pas que la pandémie viendrait toucher le budget à ce point.

Année	Surplus
2018	91 413 \$
2019	82 665 \$
2020	208 284 \$
Total :	382 362 \$

Comme le tableau l'indique, notre surplus cumulé est de 382 362 \$. Le surplus accumulé vous semble élevé, mais il est dans la moyenne des municipalités comparables. Voici les données qui se trouvent dans notre profil financier du MAMH comparant de l'excédent accumulé :

Données 2019	Excédent accumulé
Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester	18.51 %
Population de 0 à 1 999 citoyens (682 municipalités)	34.01 %
Dans la MRC d'Arthabaska (22 municipalités)	16.44 %
Dans notre région administrative Centre-du-Québec (79 municipalités)	22.36 %
Dans tout le Québec (1 071 municipalités)	16.11 %

Suite page suivante

Suite

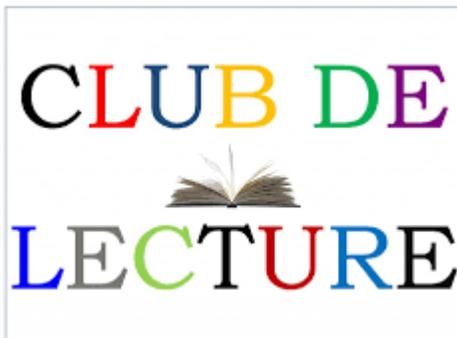
Le but d'avoir un surplus accumulé accessible est une protection face aux imprévus au même titre que votre « coussin » dans vos budgets familiaux. Ce coussin nous empêche de faire des hausses de taxes à chaque fois que nous sommes confrontés à un imprévu, cela nous permet de maintenir une augmentation de taxes régulières pour que vous puissiez savoir plus à quoi vous attendre, de faire des projets de développement ou nous permettre d'absorber une part de la hausse des frais courants comme pour le déneigement par exemple.

La comptable nous mentionne que nous pouvons parler d'une saine gestion financière avec un surplus de cet ordre. Nous voulons maintenir un tel surplus pour le futur pour la sécurité financière de la municipalité et par le fait même pour vous concitoyens, concitoyennes en sachant que la municipalité est en mesure d'éponger certains frais imprévus sans vous imposer une taxe supplémentaire ou augmenter de façon drastique et spontanée.

Lors de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> juin 2021, en conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, sera déposé le rapport des faits saillants par le Maire où vous aurez les chiffres des revenus, des charges, de l'endettement à long terme, etc. plus en détail. Sachez que nous demeurons disponibles pour répondre à votre questionnement.

Le conseil municipal

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2021). *Profil financier Édition 2020 Sainte-Hélène-de-Chester*. [https://l.facebook.com/l.php?u=https%3A%2F%2Fwww.mamh.gouv.qc.ca%2Ffileadmin%2Fpublications%2Ffinances\\_indicateurs\\_fiscalite%2Finformation\\_financiere%2Fprofil\\_financier%2F2020%2FFPF202039035.pdf%3Ffbclid%3DIwAR0TuZ95dBYv5QGzB5HQbHoP1kbEvf0EHggWiF6Qcw7MHgfIQiqljQXuqb4&h=AT38Xv15XKaA-6JgTr9kx-6C1qPIdpndoOx6ymbiD8uCSrUGou606NHG1qb2-bnqi2yoiFa28t-4F18pGhIBg4rFbqB\\_6CiX2lwrs9-oFrdDkYGrEI-QX sc9pAbFCsm11oA](https://l.facebook.com/l.php?u=https%3A%2F%2Fwww.mamh.gouv.qc.ca%2Ffileadmin%2Fpublications%2Ffinances_indicateurs_fiscalite%2Finformation_financiere%2Fprofil_financier%2F2020%2FFPF202039035.pdf%3Ffbclid%3DIwAR0TuZ95dBYv5QGzB5HQbHoP1kbEvf0EHggWiF6Qcw7MHgfIQiqljQXuqb4&h=AT38Xv15XKaA-6JgTr9kx-6C1qPIdpndoOx6ymbiD8uCSrUGou606NHG1qb2-bnqi2yoiFa28t-4F18pGhIBg4rFbqB_6CiX2lwrs9-oFrdDkYGrEI-QX sc9pAbFCsm11oA)



## CLUB DE LECTURE ADULTE

Quelques citoyens nous ont soumis leurs intérêts pour un Club de lecture. Pour l'organiser, nous aimerions savoir combien de personnes aimeraient y participer. Tous ceux et celles que le projet intéresse, svp pouvez-vous nous le signifier soit par courriel à [biblio148@reseaubilioqcqm.qc.ca](mailto:biblio148@reseaubilioqcqm.qc.ca) ou par téléphone au 819 382-2650.

Merci!

## RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 MARS 2021

- Nomination de monsieur André Thibodeau, à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2021;
- Il a été résolu que le conseil reporte la décision concernant la dérogation mineure pour le 3190, 3<sup>e</sup> Rang à la prochaine séance du conseil pour attendre la recommandation du CCU pour ce dossier à la suite de ces vérifications;
- Un avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption le règlement numéro 328-2021, modifiant le règlement numéro 317-2019 établissant la tarification applicable au service de vidange des boues de fosses septiques, et dépôt séance tenante du projet de règlement numéro 328-2021 modifiant le règlement numéro 317-2019;
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 215-2008 concernant la modification des superficies maximales des garages reliés à un usage résidentiel et de diverses dispositions, et dépôt séance tenante du projet de règlement numéro 329-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 215-2008;
- Il a été résolu d'autoriser la MRC d'Arthabaska à procéder à l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement afin de remplacer notre inspecteur lors de ses vacances, advenant une période de maladie, lors d'un congé parental, pour faire de l'inspection terrain, etc. et que la municipalité pourra requérir aux services de celui-ci au tarif d'heures travaillées heures payées;
- Autorisation donnée à la directrice générale de déposer des appels d'offres pour les travaux de voirie 2021 selon les procédures établies dans le processus d'appels d'offres;
- Autorisation de présenter une demande d'aide financière pour les travaux admissibles et les modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- Il a été résolu de relancer le dossier entre nos municipalités voisines, soit St-Ferdinand et Fortunat, afin de créer des ententes intermunicipales pour le partage des coûts pour les kilomètres les concernant étant donné que la responsabilité de la gestion de cette voie doit être assumée par une seule municipalité;
- Il a été résolu d'autoriser le passage de cyclistes sur des portions de nos routes et de collaborer avec le comité organisateur de la *Classique des Appalaches* et du *Vélo.Victo.Fest 2021* qui aura lieu du 3 au 6 septembre afin de planifier le bon déroulement de l'événement;
- Il a été résolu de mentionner à Gesterra que nous n'accepterons aucuns frais supplémentaires ou autres pour nos citoyens qui seront vidangés tardivement en 2021, soit du 4 octobre au 22 octobre en raison des conditions climatiques hivernales advenant que l'hiver soit hâtif;
- Il a été résolu de se retirer du dépôt d'un projet le cadre du programme soutien à la coopération intermunicipale – volet 4 avec Chesterville et St-Rémi-de-Tingwick. Le conseil verra à s'arrimer avec le nouveau comité des loisirs pour savoir ce que la municipalité peut faire pour leur venir en appui lors d'une séance du conseil subséquente.

## FEU VERT CLIGNOTANT

### UN NOUVEL ÉQUIPEMENT PERMET AUX POMPIERS D'ÊTRE PLUS VISIBLES SUR LA ROUTE

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, le *Code de la sécurité routière* (CSR) permet aux pompiers d'utiliser le feu vert clignotant pour identifier leur véhicule personnel lorsqu'ils se rendent vers la caserne ou le lieu d'une intervention. Plusieurs municipalités au Québec ont recours à des pompiers volontaires ou à temps partiel qui peuvent être appelés à intervenir sur les lieux d'un incendie.

C'est à l'autorité municipale de décider si elle autorise ou non les pompiers de son service de sécurité incendie à faire usage de cet équipement. Tous les pompiers, à temps plein, à temps partiel ou volontaires, peuvent avoir droit au feu vert clignotant s'ils ont obtenu un certificat d'autorisation de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Ce nouvel équipement permet aux pompiers d'être plus visibles sur la route. Lorsque le feu vert clignotant est activé et si les circonstances l'exigent, les pompiers peuvent circuler sur l'accotement et immobiliser leur véhicule à tout endroit de façon sécuritaire. Dans le respect du CSR, les pompiers doivent toujours agir de manière à éviter de mettre en péril la vie ou la sécurité de quiconque.

Le feu vert clignotant vise également à informer les usagers de la route d'un besoin de courtoisie, qui invite à leur faciliter le passage, par exemple, lorsque cela est possible et sans danger. Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Visitez [Quebec.ca](http://Quebec.ca) pour en apprendre davantage.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les pompiers peuvent utiliser cet équipement sur leur véhicule personnel lorsqu'ils doivent se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.

Votre gouvernement

Québec

## VOUS CHERCHEZ À DÉVELOPPER VOTRE POUCE VERT? Venez vous joindre à nous!



Vous êtes un adepte de jardinage? Vous êtes un pro des travaux manuels à l'extérieur? Vous avez une envie folle de socialiser et de rencontrer vos concitoyennes et concitoyens? Vous rêvez de créer un espace public à Sainte-Hélène-de-Chester où vous pourrez passer du temps avec votre famille et vos amis tout en cueillant des fruits et des légumes frais?

Venez participer à la construction du jardin collectif de Sainte-Hélène-de-Chester!

- Où?** : Sur le terrain de la municipalité à côté de la Moutonnière et près du bureau municipal.  
**Quand?** : Les **22, 23, 24 et 30 mai** de 9 h à 16 h.  
**Quoi apporter?** : Amenez vos outils de travail si vous en possédez; pelle ronde et carrée, râteau à gazon et à feuille, brouette, chaudières, exacto, gallon à mesurer, gants et votre bonne humeur!

Matériaux recherchés : piscines pour enfant (trouées ou intactes), roches rondes, sacs de feuilles

Tous les participants(es) sont les bienvenus(es)!

Pour confirmer votre présence, vous pouvez contacter : Ève Beaugard à l'adresse courriel suivante : [eve.beaugard35@gmail.com](mailto:eve.beaugard35@gmail.com) ou par téléphone au 819 382-2122

Association des

# PROCHES AIDANTS

Arthabaska - Érable

Soutien-aidant

## « LÀ POUR VOUS! »

Soutien-Aidant est un service téléphonique d'écoute, d'information, de soutien et de références professionnel, confidentiel et gratuit. Il s'adresse aux proches aidants d'aînés et à leur entourage.

Notre conseillère est « **LÀ POUR VOUS** »:

**VOUS  
ÉCOUTER**

**VOUS  
SOUTENIR**

**VOUS  
INFORMER**

**VOUS  
RÉFÉRER**

... Vers des ressources et services adaptés à vos besoins.



### Nous joindre

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 00  
et 13 h 00 à 16 h 30

**873 665-2299**

\*Arthabaska-Érable\*

lapourvous@prochesaidantsae.com

www.facebook.com/prochesaidants

[www.prochesaidantsae.com](http://www.prochesaidantsae.com)



## « ET SI UN JOUR ÇA M'ÉTAIT UTILE... » L'Association Le PAS...ça vous dit quelque chose ?

Saviez-vous que quatre personnes sur cinq se retrouveront dans l'entourage d'une personne âgée de plus de 18 ans qui présente des symptômes reliés à un **trouble majeur de santé mentale** ? Quand la maladie mentale frappe, tout l'entourage est ébranlé et doit apprendre à nager dans ces eaux houleuses créant parfois des vagues fracassantes. Afin de soutenir, accompagner et outiller les membres de l'entourage de personne atteinte de maladie mentale, l'Association Le PAS a développé une expertise depuis 1992 en offrant différents services spécifiquement pour eux (conjoint, parents, fratrie, enfants, amis...).

On entend beaucoup de parler de santé mentale, mais sauriez-vous faire la différence avec la maladie mentale ? La santé mentale représente la capacité à faire face avec souplesse aux situations difficiles de la vie tout en ayant la capacité de maintenir ou de retrouver son équilibre dans les différents aspects de celle-ci (social, physique, spirituel, économique et mental). La maladie mentale, quant à elle, est une affection qui perturbe la pensée, les sentiments ou les conduites d'une personne, et ce, de façon suffisamment importante pour causer une souffrance psychique (altération de la pensée, de l'humeur ou du comportement).

Un jour ou l'autre, tout le monde se sentira tendu, inquiet ou nerveux et vivra de l'anxiété qui à la base est saine et est une réponse naturelle au stress. Différents niveaux d'anxiété allant de léger à extrême peuvent en venir à rendre la vie plus difficile. En soutien, il est primordial de connaître le niveau d'affectation de l'anxiété chez le proche atteint, de reconnaître les signes et symptômes afin d'être un accompagnateur positif et être en mesure de faire une différence.

Alors qu'à un stade léger, l'entourage ressentira que peu d'effets, la forme extrême devient un enjeu majeur et perturbant pour la personne qui en est atteinte et pour l'entourage. Il est important de savoir comment se comporter pour ne pas exacerber les symptômes, reconnaître nos attitudes et leurs impacts chez l'autre. Selon une étude, un membre de l'entourage de personne atteinte de maladie mentale est deux fois plus à risque que la population en général de souffrir d'épuisement. Il est donc essentiel d'établir ses propres limites et de s'assurer de leur respect. Il est tout aussi important de s'accorder du temps afin de refaire le plein d'énergie et demeurer aidant dans la situation.

Préserver sa santé mentale devient d'une importance capitale si vous souhaitez demeurer impliquer positivement dans la vie de ce proche si cher à votre cœur. Bien que tout ceci peut paraître simple, il peut en être tout le contraire dans la réalité...ne restez pas seul, des services spécialisés existent et souvenez-vous que vous avez du pouvoir sur votre vie !

Pour toutes les personnes du territoire Arthabaska-Érable, n'hésitez pas à contacter notre organisation.

**Site Web : [lepas.ca](http://lepas.ca)**  
**Association Le PAS.**  
**59, rue Monfette, local 110**  
**Victoriaville (Québec), G6P 1J8**  
**(819) 751-2842**

Nathalie Tremblay, directrice de l'Association Le PAS.

En collaboration avec :



**Vous êtes là pour eux,  
nous sommes là pour vous.**



## LA COMPLICITÉ PARENTALE, UN PAS VERS UNE CHARGE MENTALE ÉQUITABLE

Depuis quelques années nous voyons apparaître plusieurs concepts en lien avec la famille. Et nous, en tant que Maison des Familles, avons à cœur d'accompagner les parents dans les diverses étapes de la vie familiale. Toutefois, nous parlons très peu de la complicité parentale nécessaire à la mise en place d'une saine coparentalité.

À la naissance d'un premier né, il y a la naissance des parents. Toutefois, la préparation de ces parents à cette étape charnière est majoritairement en lien avec l'accouchement physique et mécanique de ce nouveau bébé. Qu'en est-il de la naissance du parent? Souvent nous apprenons notre rôle sur le tas. L'adaptation nécessaire à l'arrivée d'un nouveau-né est très grande. Beaucoup de parents expérimentent des sentiments d'inquiétude, d'impuissance, de dépassement qui teintent négativement leur expérience. Nous mettons l'emphase sur ce que nous n'arrivons pas à faire au lieu de mettre en lumière ce que nous avons réussi. Cette baisse d'estime personnelle nous amène à être critiques face aux réussites de notre partenaire de vie. Tranquillement, la roue des reproches se met en branle et les partenaires s'éloignent sans s'en rendre compte. La personne dans le couple qui se sent en charge du poupon commence à prendre les responsabilités des différentes tâches liées à son rôle de parent. Cette personne devient LA référence compétente. Cela peut sembler valorisant, mais c'est épuisant!

Et si on faisait autrement? Lors de l'arrivée d'un nouveau-né, il y a deux parents compétents qui naissent en même temps. Ils ont certes des compétences différentes, mais complémentaires. Un des beaux cadeaux à offrir à ces nouveaux parents c'est la chance d'apprendre à se connaître afin de pouvoir s'appuyer dans les diverses décisions qui devront être prises au cours des prochaines années. Être capable de reconnaître nos valeurs personnelles, de couple et familiales est une magnifique base pour établir le cadre familial. De plus, être à même de développer sa capacité à prendre en charge ses besoins en tant qu'adulte, aide à mieux reconnaître ses propres limites, les besoins de ses enfants et la façon d'y répondre.

Si les familles investissent dans la complicité parentale, ils pourront mieux se comprendre, se répartir les tâches et s'épauler dans leurs interventions, car ils auront tissé un lien de confiance fort l'un envers l'autre. Ainsi quand un des deux parents se sentira dépassé, il saura qu'il peut en parler et être écouté sans se sentir jugé. La coparentalité consiste à se répartir l'ensemble des tâches de notre rôle parental en tenant compte des capacités, intérêts et compétences des deux parents.

Si tu veux en apprendre davantage sur le sujet, renseigne-toi sur les ateliers *Team Parents* et ceux d'éducation bienveillante offerts à la Maison des Familles.

Au plaisir de vous rencontrer,

Josée Vermette  
Animatrice Volet Famille  
Maison des Familles  
Tél: 819-758-4041

[Maison des familles de Victoriaville](#)

## INTERDICTION DE FEU À CIEL OUVERT

Nous demandons votre collaboration en respectant l'interdiction de feu en vigueur. Cela comprend aussi les feux de camp et les feux d'artifice.

Source : SOPFEU



Traitement d'eau  
**GARAND**



**VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION**

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

**URGENCE**  
24 h / 7 jours

**819 752-5563**  
**Sans frais : 800 263-5563**

Licence RBQ :  
1648-4438-41



**VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne**  
**ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville**



**Fabrifor Inc.** Roland Guillemette

- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester  
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792

Centre de prévention **Suicide** Arthabaska-Érable

Parles-en...  
Ta VIE est importante!



Sème la vie!

Vous pensez au suicide?  
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage?  
Vous êtes endeuillé par suicide?

**Nos services**

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581	MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205	PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 866 277-3683)
---------------------------------	----------------------------------	--

www.cpsae.ca

**Nous sommes là pour vous!**



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**SÉBASTIEN SCHNEEBERGER**  
Député de Drummond-Bois-Francis



**Alain RAYES**  
Député de Richmond-Arthabaska

**alainrayes.ca**  
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4  
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4  
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2  
362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0

Même à 6 h le mercredi matin,  
un conseiller Desjardins vous répond.

**1 800-CAISSES**



Pour remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour toute autre transaction courante, un conseiller attend votre appel.  
**7 jours sur 7, de 6 h à minuit.**

desjardins.com/caissedesboisfrancis  
f/caissedesboisfrancis

**Desjardins**  
Caisse des Bois-Francis